**COMMUNE DE 4357** Donceel, le 20 mars 2019  **DONCEEL**

**CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL**

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieule **jeudi 28 mars 2019** à **20 heures** à la Maison communale.

*Art.l1122-17 de la CDLD : "Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour."*

L'ORDRE DU JOUR (1ère convocation) de cette assemblée est reproduit ci-après

Communication : Encaisse du directeur financier

 **SEANCE PUBLIQUE**

1. Approbation du P.V. de la séance précédente
2. Fabrique d’Eglise Saint Martin de Limont – Compte 2018
3. Redevance sur la demande d’autorisation d’activité relatif au permis d’environnement et/ou permis unique – Exercice 2019
4. Redevance sur la demande de permis d’urbanisme – Exercice 2019
5. Ateliers créatifs communaux – Ouverture d’un compte bancaire y relatif
6. Environnement – Actions de prévention pour 2019 – Mandat à Intradel
7. Province de Liège – Motion de soutien à l’urgence climatique
8. GAL – Désignation de 3 membres pour le projet « Vieillissons bien en Hesbaye »
9. RGPD – Désignation du responsable des Traitements de l’Administration communale
10. Digital Wallonia : Projet Smart Région - Charte pour le développement d’applications mobiles multi-services et ouverture pour le citoyen wallon au sein de la Smart Région
11. Enseignement – Convention relative au Comité de pilotage
12. MPF – Acquisition d’une balayeuse en partenariat avec la Commune de Faimes – Approbation du mode de passation et des conditions du marché

 **SEANCE HUIS-CLOS**

 **NEANT**

 Par le Collège,

 Le Directeur général f.f. Le Bourgmestre,

 (s.) B. ROME (s.) P. MORDANT